

■ INTRODUCTION

AVEC le livre *Aider son enfant dyslexique*, nous souhaitons aider le parent ou l'éducateur à reprendre sa place auprès de l'enfant dyslexique, après que le diagnostic a été posé.

Reprendre sa place ? Pourquoi l'aurait-il perdue ?

Le diagnostic de dyslexie présente sans doute l'avantage d'une précision quant à l'importance, et peut-être quant au sens des difficultés et retards d'acquisition de lecture d'un enfant.

Mais au cours du processus qui a conduit au diagnostic, des spécialistes sont intervenus à divers moments pour permettre finalement au praticien – c'est-à-dire au médecin – d'identifier le trouble, et d'apprécier l'importance de la déficience fonctionnelle en cause – selon les termes du *Guide-barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées*¹.

Le diagnostic étant ainsi pour le *Guide-barème* une affaire médicale, au prix d'une catégorisation discutable de la dyslexie comme trouble du développement du langage et non comme trouble du développement des apprentissages, le parent comme l'enseignant peut légitimement se demander si quelque chose lui revient de l'aide à apporter à son enfant. Nous voulons dire d'une aide à l'enfant en propre, et non d'une aide à l'accompagnement de l'enfant dans les consultations spécialisées.

1. Annexe du Décret du 4 novembre 1993, transformé en annexe 2-4 du code de l'action sociale et des familles par le décret du 21 octobre 2004, modifié par le décret du 6 novembre 2007.

La question est importante. Elle se pose dans des termes proches aux enseignants, muets sur leur savoir faire face aux recommandations benoîtes qui leur sont adressées à l'occasion par des centres spécialisés dans l'identification et le soin aux enfants dyslexiques.

En ce qui concerne l'enseignant, la réponse est simple. Il lui revient encore d'enseigner la lecture et l'écriture. En ce qui concerne le parent elle pourrait être aussi simple mais le rôle d'enseignant n'est pas véritablement le sien. Ce qui ne l'empêche pas de chercher à sortir de l'impasse dans laquelle la dyslexie paraît figer les acquisitions scolaires.

Pour les parents, les éducateurs et les enseignants, la réponse à leur préoccupation est à portée de leur main, et à portée de leur désir de remédier aux problèmes bien réels. Elle n'est pas dans la recherche tous azimuts des explications et des interprétations sur les causes du trouble. La recherche éperdue du « pourquoi ? » n'amènera aucune réponse concrète à la seule vraie question qui est « comment faire ? ».

Et sur celle-ci des réponses existent.

Comme nous allons le préciser en soulignant abondamment ce qui a été saisi depuis longtemps par les classifications médicales de référence, la dyslexie, trouble spécifique du développement des acquisitions scolaires¹ est « souvent² » accompagnée de troubles émotionnels. Ceux-ci, par nature, affectent la manière dont l'enfant dyslexique perçoit la relation d'enseignement, et à travers elle, ce qui lui est proposé via cette relation – la lecture d'une écriture alphabétique.

La place des troubles émotionnels au côté de la dyslexie est mal identifiée : ils accompagnent la dyslexie, ou lui sont associés. Les classifications ne posent pas de relation de causalité entre elles. Mais quelle que soit l'hypothèse que tout un chacun entretient à part soi sur la cause profonde du trouble, sur son origine, ils sont présents et méritent toute notre attention. Pour la raison toute simple qu'ils apparaissent à tout

1. Selon les termes de la Classification Internationale des Maladies.

2. Selon la formule usuelle des Classifications médicales.

coup dans le travail de remédiation, et qu'il faudra d'abord apprendre à les circonscrire pour être en mesure de les dépasser.

Chose étrange – mais explicable – les troubles émotionnels ne sont pas identifiés par toutes les classifications qui les mentionnent. Ce qui n'enlève rien à leur réalité sur le terrain de l'aide à l'enfant. À considérer grossièrement le processus par lequel ils entrent en jeu, nous les voyons sur-représentés dans tout ce que l'adulte tend à interpréter comme de l'opposition chez l'enfant. Une opposition non déclarée, non explicite, et peut-être non consciente, qui s'exprime finalement par l'impossibilité d'inscrire durablement en mémoire les relations graphème-phonème à la base de notre système d'écriture. Elle est présente dans bien des mécanismes mentaux qui sont à tort considérés comme primaires (la présence à autrui, l'attention, la mémoire, les liens définitifs entre lettres), et dans bien des acquisitions qui en découlent, dont le bon tracé des lettres dans l'écriture cursive et l'acquisition d'un sens de lecture obligé correspondant au sens de l'écriture.

C'est donc à partir d'une définition suffisamment étendue de ce que sont ces troubles, de leur variabilité, de leur manière, et à partir du constat qu'ils sont essentiellement des troubles du développement – renvoyant à cette réalité que nous travaillons avec des enfants, dans ce cas pourrait-on dire « trop enfants » – que nous abordons dans l'ouvrage les points nécessaires à l'aide à l'enfant dyslexique.